

Le FRAQassant

Vol. 25 - N°1, Janvier-février 2006



À l'heure d'écrire ces lignes, une autre année syndicale se termine.

Tout au cours des derniers mois, nous avons tenté de respecter le mot d'ordre lancé à la dernière assemblée : demeurons optimistes! Si la relève agricole ne croit pas en son avenir, aussi bien abandonner tout de suite la partie...

Cet optimisme aura surpris bien des intervenants. Ils trouvaient même notre discours rafraîchissant puisque nous l'avons axé sur la recherche de solutions. À l'instar de l'UPA avec son plan d'action, la FRAQ propose de nombreuses solutions pour favoriser l'établissement. Vous voulez des exemples?

Nous demandons la création d'un fonds d'aide au démarrage de nouvelles entreprises sous forme de capital patient. Nous croyons aussi en la mise en place d'un fonds de retraite propre à la profession. Nous espérons également la création d'une banque de fermes sans relève et de relève sans ferme.

Encore des solutions? Nous voulons la création d'un véritable service d'accueil et d'orientation pour accompagner les jeunes dans leur projet d'établissement. En ce qui a trait à la fiscalité, nous


proposons onze modifications au régime fiscal actuel de façon à favoriser le transfert des fermes.

Certaines des solutions proposées se retrouvent dans la Politique jeunesse : volet Établissement et relève agricole. Heureusement! D'autres solutions n'y figurent pas encore. Justement, cette dernière année aura permis d'asseoir, sur de solides assises, la Politique jeunesse. Il reste maintenant l'obligation de « livrer » de bons résultats. N'oublions pas son objectif : *Augmentation annuelle de 25 établissements au cours des cinq prochaines années.* Sentez-vous que nous avons atteint cet objectif en 2005?

La présence de la FRAQ se fait également sentir au sein même de l'UPA. Deux fédérations spécialisées s'apprêtent à lancer un programme de démarrage sous forme de prêt de quota. Des prêts substantiels qui assureront réellement le démarrage de nouvelles entreprises viables. Il n'y a pas que l'intégration qui soit en mesure de démarrer des jeunes, les producteurs le peuvent également.

Comme vous pouvez le constater, la relève agricole doit conserver cet optimisme et faire la promotion des solutions qu'elle préconise.

Car des solutions, nous en avons...


Benoit Martin
Président

POURQUOI FAUT-IL UN PRIX PLAFOND SUR LE QUOTA LAITIER?

En novembre 2004, les producteurs laitiers présents aux assemblées de consultation de la Fédération des producteurs de lait (FPLQ) rejetaient majoritairement la proposition de modification au système centralisé de vente de quota. Cette modification visait l'introduction d'un prix plafond pour la vente de quota (26 000 \$).

Le conseil d'administration de la FPLQ décidait récemment la reprise du vote par le biais d'un vote téléphonique. La proposition de modification au SCVQ demeure identique à celle de 2004. Le vote se déroulera du 20 au 24 mars 2006 et chaque entreprise disposera d'un seul droit de vote.

Position de la FRAQ

La FRAQ est en faveur d'un prix plafond sur le quota laitier et recommande à tous ses membres de voter en faveur de la modification proposée.

Pourquoi un prix plafond?

Le quota n'est pas un instrument économique spéculatif ou un fonds de pension!

Le quota représente une part de marché permettant d'assurer un revenu à un producteur laitier...

Annuellement, le secteur laitier perd 400 M \$ au profit des institutions financières en raison de la valeur trop élevée du quota!

Cet argent permettrait sans aucun doute d'augmenter le solde résiduel de nombreuses fermes laitières...

Aucun argument socio-économique ne peut justifier le prix actuel du quota dans un contexte de revenus médiocres en production laitière!

Seulement des entreprises qui vont démanteler ou les intégrateurs peuvent profiter d'un quota à 30 000 \$...

La gestion de l'offre est fragile. Le prix du quota vient la fragiliser encore davantage, car il ne représente plus la réalité!

Le Québec éprouve de la difficulté à défendre la gestion de l'offre à l'international, comment peut-on justifier un prix aussi élevé du quota...

Le secteur laitier possède le plus haut niveau d'endettement au Canada!

La moitié de l'endettement des fermes laitières est attribuable à la valeur du quota. Ce poste budgétaire ne figure pas dans les coûts de production et n'est donc pas rémunéré dans le marché...

Il faut arrêter l'intégration dans le secteur laitier sinon le quota va appartenir aux intégrateurs!

Les secteurs porcin et avicole ont perdu leurs droits de produire au profit de l'intégration en raison de leurs prix élevés. Est-ce que le secteur laitier va reproduire cette même erreur?

Un prix plafond ne pénalise aucun producteur laitier!

Pour ceux en expansion, le prix sera moins cher, pour ceux qui démantèlent, le prix permet quand même de couvrir entièrement le coût moyen d'achat et tout le monde reste propriétaire de son quota...

Deux enjeux préoccupent la relève agricole

La gestion de l'offre dans un contexte où le prix actuel du quota menace sa pérennité et fragilise davantage le système.

L'établissement des jeunes dans un contexte où le prix actuel du quota rend impossible le démarrage et oblige un transfert d'entreprise avec un don de 50 %.

LA FRAQ CHERCHE, LA FRAQ A TROUVÉ!

AVIS DE CONVOCATION

Bonjour à toutes et à tous,

Alors débutons l'année du bon pied en me présentant officiellement à vous. Je suis Julie Dubois, votre nouvelle agente d'information et de communication. J'ai le plaisir de me joindre à votre grande famille de tout près de 1400 membres. Je suis mi-urbaine, mi-campagnarde. Mariée à un producteur laitier et habitant sur la ferme depuis un peu plus de 4 ans, j'ai vite appris à aimer et surtout admirer ce métier passionnant. Sans aucun doute que je suis au parfum de la réalité en agriculture. Avec mon intérêt pour l'agriculture qui ne cesse de grandir, le poste que j'occupe m'amènera, j'en suis sûre, à alimenter ma soif d'en apprendre davantage.

Officiellement, je suis avec vous pour un an. Les tâches qu'on m'a confiées sont aussi stimulantes les unes des autres. Voici donc un portrait un peu incomplet mais prometteur de mes tâches pour la prochaine année. Je serai en charge de la coordination de votre assemblée générale annuelle et de l'Agri-Génie. Je m'occuperai aussi de la recherche de nouveaux partenaires, du membership, de la mise à jour du site web de la FRAQ, de certains dossiers de l'actualité ainsi que de la rédaction et de la redynamisation du FRAQassant.

À ce sujet, le FRAQassant est un outil d'information et de communication qui vous appartient. Si vous avez des sujets dont vous voulez traiter, des nouvelles de vos régions, n'hésitez pas à me les faire parvenir. Vous pouvez communiquer avec moi au (450) 564-1045.

Au plaisir de se parler et de se rencontrer.

Julie Dubois

Le 8 février 2006

Aux membres des syndicats affiliés,

La présente est pour vous convoquer à l'assemblée générale annuelle 2005 de la Fédération de la relève agricole du Québec, laquelle débutera le jeudi 9 mars 2006 à 19 h 30 pour se poursuivre le vendredi 10 mars à compter de 9 h.

Suivant les règlements généraux de la Fédération, les membres se font représenter à l'assemblée annuelle par des délégués. Il est entendu que seuls les délégués ont droit de vote. Cependant, tous les membres sont les bienvenus et pourront prendre la parole.

Les délégués auront par ailleurs à se prononcer sur une modification réglementaire de l'article 8 b) visant à faire passer la cotisation annuelle de 15 \$ à 17,50 \$.

Prenez note que cette assemblée générale annuelle sera précédée par la finale provinciale Agri-Génie, le jeudi 9 mars à compter de 12 h. Enfin, veuillez noter qu'un brunch-conférence portant sur le leadership se tiendra au lendemain de l'assemblée. Tous ces événements se dérouleront à l'Hôtel Universel à Alma, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Comptant sur votre participation en grand nombre à ces trois activités, je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs, mes meilleures salutations.



Jean-Philippe Deschênes-Gilbert
Secrétaire

POURQUOI UNE HAUSSE DE COTISATION?

En mars 2005, l'assemblée générale annuelle de la FRAQ adoptait un plan de financement. Ce plan visait à consolider le service aux membres et à assurer une meilleure présence auprès d'eux. Le membre se retrouve donc au cœur des préoccupations et des actions de la Fédération.

Depuis trop d'années, la FRAQ connaît une situation financière précaire. Il s'agit ici d'une belle expression pour affirmer que les déficits s'accumulent de façon importante. Pourtant, il nous faut viser la pérennité de la FRAQ et non sa décroissance...

Où va votre argent?

Le premier poste budgétaire en importance demeure les salaires et les avantages sociaux. Un employé assume le secrétariat de la FRAQ. Le marché est tel qu'il reçoit un salaire qui se compare à ceux des autres agro-économistes, qu'ils soient dans une institution financière ou ailleurs. Cette personne assume la rédaction du FRAQassant, l'organisation de l'assemblée, la rédaction de mémoires, le soutien aux syndicats...

Les instances décisionnelles représentent le deuxième poste budgétaire en importance. Les réunions du conseil d'administration ou encore l'assemblée annuelle entraînent des frais de déplacement importants ainsi que des alloca-

tions journalières. Toutefois, ces frais assurent la démocratie de la FRAQ et celle-ci à toujours un prix.

À ces deux postes budgétaires, il importe d'ajouter tous les services aux membres : FRAQassant, bourses d'études, représentations...

Pourquoi hausser la cotisation?

La FRAQ s'est récemment dotée d'une agente d'information et de communication. Son mandat est simple : donner un meilleur service aux membres. Cela se traduira par une refonte du FRAQassant, de nouveaux partenariats et surtout des avantages à la carte de membres. La FRAQ veut en donner plus aux membres.

Dans ce contexte, la FRAQ demande à ses membres une implication financière supplémentaire, c'est-à-dire une hausse de cotisation de 2,50 \$ (plus taxes). Depuis cinq années, cette cotisation est fixée à 15 \$ et le conseil d'administration juge qu'une hausse de cotisation se justifie.

L'assemblée générale annuelle aura à se prononcer sur cette proposition. Entre temps, la FRAQ poursuit son engagement : donner un meilleur service aux membres! C'est pourquoi elle vous demande un coup de pouce supplémentaire.

Un coup de pouce pour la relève!

100 % du service,
50 % du prix!

Promotion sur les logiciels Agri-Compta II, Agri-Champs II et Agri-Lacta

Agri-Gestion offre, aux membres de la FRAQ, un rabais de 50 % ou moins à l'achat d'un de ces trois logiciels



Pour rejoindre Agri-Gestion
Tél. : 1-800-463-7283
www.agrigestion.ca

La publication de ce bulletin
est rendue possible
grâce à la participation financière
de La Coop fédérée

